RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Gestion de placements Canada Vie limitée, le gestionnaire du Fonds d'actions mondiales toutes capitalisations (Setanta) Canada Vie (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux Normes internationales d'information financière. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Gestion de placements Canada Vie limitée est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers, ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Gestion de placements Canada Vie limitée,
gestionnaire du Fonds

Le chef de la direction	Le chef des finances
Steve Fiorelli	Jeff Van Hoeve

Le 3 juin 2021

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des porteurs de titres du Fonds d'actions mondiales toutes capitalisations (Setanta) Canada Vie (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mars 2021 et 2020 et les états du résultat global, les états de l'évolution de la situation financière et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, tel qu'il est indiqué à la note 1, ainsi que les notes annexes et un résumé des principales méthodes comptables (collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 mars 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, tel qu'il est indiqué à la note 1, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (« NAGR ») du Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail à la section de notre rapport intitulée *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui se rapportent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques aux termes de ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres renseignements

La direction est responsable des autres renseignements contenus dans le rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre point de vue sur les états financiers ne tient pas compte des autres renseignements, et nous n'exprimons aucune forme de conclusion donnant lieu à une assurance à cet égard. En ce qui concerne l'audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres renseignements décrits ci-dessus et, ce faisant, à évaluer s'ils sont considérablement incohérents avec les états financiers et nos connaissances acquises dans le cadre de l'audit ou comportent des inexactitudes significatives.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport de l'auditeur. Si, en fonction du travail que nous avons effectué relativement aux autres renseignements, nous concluons que ces derniers comportent une inexactitude significative, nous sommes tenus de la déclarer dans le présent rapport de l'auditeur. Nous n'avons rien à déclarer à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

canada vie MC | Gestion de placements

MC Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre l'exploitation, de divulguer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser les activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Les responsables de la gouvernance ont pour mandat de surveiller le processus de présentation de l'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des aspects du contrôle interne pertinents pour l'audit afin d'établir des procédures qui conviennent aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons des conclusions quant au bien-fondé de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Toutefois, des situations ou des événements futurs pourraient amener le Fonds à mettre fin à son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto, Ontario
Le 3 juin 2021

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars (en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021 $	2020 $
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	156 029	25 556
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 838	741
Dividendes à recevoir	240	39
Sommes à recevoir pour placements vendus	98	52
Sommes à recevoir pour titres émis	22	38
Sommes à recevoir du gestionnaire	1	2
Total de l'actif	**160 228**	**26 428**
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	54	91
Sommes à payer pour titres rachetés	119	7
Sommes à payer au gestionnaire	6	1
Total du passif	**179**	**99**
Actif net attribuable aux porteurs de titres	**160 049**	**26 329**

	Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)			
	par titre		**par série**	
	2021	**2020**	**2021**	**2020**
Série Q	10,87	8,16	51 286	8 292
Série H	11,12	8,29	2 790	570
Série H5	14,51	11,44	4	1
Série H8	13,32	10,87	3	1
Série HW	11,19	8,33	2 825	274
Série HW5	14,63	11,51	34	1
Série HW8	13,45	10,93	3	1
Série L	10,96	8,21	32 257	2 888
Série L5	14,36	11,36	206	1
Série L8	13,15	10,77	74	39
Série N	11,36	8,41	54 727	8 419
Série N5	14,84	11,61	1 478	6
Série N8	13,63	11,03	758	72
Série D5	14,20	11,27	173	50
Série D8	13,02	10,69	68	1
Série QF	11,09	8,28	11 117	5 057
Série QF5	14,45	11,39	4	1
Série QFW	11,17	8,32	1 847	653
Série QFW5	14,62	11,49	11	2
Série S	12,41	–	384	–
			160 049	**26 329**

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021 $	2020 $
Revenus		
Dividendes	2 487	604
Revenu d'intérêts	18	18
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets		
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	4 384	(354)
Profit (perte) net(te) latent(e)	28 791	(5 339)
Autre	23	–
Total des revenus (pertes)	**35 703**	**(5 071)**
Charges (note 6)		
Frais de gestion	1 557	263
Rabais sur les frais de gestion	(24)	(7)
Frais d'administration	207	41
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	35	39
Frais du comité d'examen indépendant	–	–
Autre	–	1
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	**1 775**	**337**
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–
Charges nettes	**1 775**	**337**
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	**33 928**	**(5 408)**
Impôt étranger retenu à la source	303	91
Impôt étranger sur le résultat payé (recouvré)	–	–
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	**33 625**	**(5 499)**

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)			
	par titre		par série	
	2021	2020	2021	2020
Série Q	2,54	(2,41)	10 580	(1 760)
Série H	2,77	(2,64)	608	(121)
Série H5	3,71	(2,35)	1	–
Série H8	3,50	(2,27)	1	–
Série HW	2,76	(2,93)	549	(77)
Série HW5	3,61	(2,36)	6	–
Série HW8	4,19	(2,28)	1	–
Série L	2,56	(2,73)	6 262	(654)
Série L5	3,27	(2,48)	18	–
Série L8	3,26	(2,31)	33	(9)
Série N	2,88	(2,41)	11 817	(1 714)
Série N5	3,79	(1,41)	290	(1)
Série N8	3,61	(2,24)	157	(15)
Série D5	3,41	(3,89)	40	(11)
Série D8	2,65	(2,40)	16	–
Série QF	2,80	(2,31)	2 672	(1 012)
Série QF5	3,68	(2,39)	1	–
Série QFW	2,75	(2,44)	486	(125)
Série QFW5	3,71	(2,38)	2	–
Série S	2,40	–	85	–
			33 625	**(5 499)**

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	Série Q		Série H		Série H5		Série H8		Série HW	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES	$		$		$		$		$	
À l'ouverture	**8 292**	**5 954**	**570**	**211**	**1**	**1**	**1**	**1**	**274**	**34**
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	10 580	(1 760)	608	(121)	1	–	1	–	549	(77)
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(19)	–	(6)	(3)	–	–	–	–	(3)	(1)
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	(16)	(5)	(2)	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(35)	(5)	(8)	(3)	–	–	–	–	(3)	(1)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	5 748	7 763	308	631	–	–	–	–	236	369
Produit de l'émission de titres à la fusion	39 125	–	2 065	–	2	–	1	–	2 016	–
Réinvestissement des distributions	35	4	8	3	–	–	–	–	3	1
Paiements au rachat de titres	(12 459)	(3 664)	(761)	(151)	–	–	–	–	(250)	(52)
Total des opérations sur les titres	32 449	4 103	1 620	483	2	–	1	–	2 005	318
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	**42 994**	**2 338**	**2 220**	**359**	**3**	**–**	**2**	**–**	**2 551**	**240**
À la clôture	**51 286**	**8 292**	**2 790**	**570**	**4**	**1**	**3**	**1**	**2 825**	**274**
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	**Titres**		**Titres**		**Titres**		**Titres**		**Titres**	
Titres en circulation, à l'ouverture	**1 016**	**599**	**69**	**21**	**–**	**–**	**–**	**–**	**33**	**3**
Émis	593	789	31	63	–	–	–	–	24	37
Émis à la fusion	4 360	–	227	–	–	–	–	–	221	–
Réinvestissement des distributions	4	–	1	–	–	–	–	–	–	–
Rachetés	(1 254)	(372)	(77)	(15)	–	–	–	–	(25)	(7)
Titres en circulation, à la clôture	**4 719**	**1 016**	**251**	**69**	**–**	**–**	**–**	**–**	**253**	**33**

	Série HW5		Série HW8		Série L		Série L5		Série L8	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES	$		$		$		$		$	
À l'ouverture	**1**	**1**	**1**	**1**	**2 888**	**904**	**1**	**1**	**39**	**52**
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	6	–	1	–	6 262	(654)	18	–	33	(9)
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	–	–	–	–	(12)	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(1)	–	–	–	–	–	(4)	–	(10)	(4)
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(1)	–	–	–	(12)	–	(4)	–	(10)	(4)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	–	–	–	–	3 373	3 202	111	–	–	–
Produit de l'émission de titres à la fusion	28	–	22	–	25 967	–	77	–	156	–
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–	12	–	3	–	–	–
Paiements au rachat de titres	–	–	(21)	–	(6 233)	(564)	–	–	(144)	–
Total des opérations sur les titres	28	–	1	–	23 119	2 638	191	–	12	–
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	**33**	**–**	**2**	**–**	**29 369**	**1 984**	**205**	**–**	**35**	**(13)**
À la clôture	**34**	**1**	**3**	**1**	**32 257**	**2 888**	**206**	**1**	**74**	**39**
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	**Titres**		**Titres**		**Titres**		**Titres**		**Titres**	
Titres en circulation, à l'ouverture	**–**	**–**	**–**	**–**	**352**	**91**	**–**	**–**	**4**	**4**
Émis	–	–	–	–	341	319	8	–	–	–
Émis à la fusion	2	–	2	–	2 879	–	6	–	14	–
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–
Rachetés	–	–	(2)	–	(629)	(58)	–	–	(12)	–
Titres en circulation, à la clôture	**2**	**–**	**–**	**–**	**2 944**	**352**	**14**	**–**	**6**	**4**

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	Série N		Série N5		Série N8		Série D5	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES	$		$		$		$	
À l'ouverture	**8 419**	**2 296**	**6**	**7**	**72**	**1**	**50**	**17**
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	11 817	(1 714)	290	(1)	157	(15)	40	(11)
Distributions aux porteurs de titres :								
Revenu de placement	(168)	(100)	(1)	–	(2)	(1)	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	(55)	(1)	(47)	(7)	(8)	(2)
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(168)	(100)	(56)	(1)	(49)	(8)	(8)	(2)
Opérations sur les titres :								
Produit de l'émission de titres	7 216	9 333	2	7	68	104	9	49
Produit de l'émission de titres à la fusion	41 332	–	1 319	–	506	–	126	–
Réinvestissement des distributions	168	100	13	1	25	1	6	2
Paiements au rachat de titres	(14 057)	(1 496)	(96)	(7)	(21)	(11)	(50)	(5)
Total des opérations sur les titres	34 659	7 937	1 238	1	578	94	91	46
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	**46 308**	**6 123**	**1 472**	**(1)**	**686**	**71**	**123**	**33**
À la clôture	**54 727**	**8 419**	**1 478**	**6**	**758**	**72**	**173**	**50**
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	**Titres**		**Titres**		**Titres**		**Titres**	
Titres en circulation, à l'ouverture	**1 001**	**227**	**1**	**–**	**6**	**–**	**4**	**1**
Émis	716	916	–	1	7	7	2	3
Émis à la fusion	4 490	–	105	–	43	–	10	–
Réinvestissement des distributions	17	9	1	–	2	–	–	–
Rachetés	(1 405)	(151)	(7)	–	(2)	(1)	(4)	–
Titres en circulation, à la clôture	**4 819**	**1 001**	**100**	**1**	**56**	**6**	**12**	**4**

	Série D8		Série QF		Série QF5		Série QFW	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES	$		$		$		$	
À l'ouverture	**1**	**1**	**5 057**	**2 217**	**1**	**1**	**653**	**353**
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	16	–	2 672	(1 012)	1	–	486	(125)
Distributions aux porteurs de titres :								
Revenu de placement	–	–	(44)	(16)	–	–	(9)	(3)
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(6)	–	–	–	–	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	–	–	(6)	(2)	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(6)	–	(50)	(18)	–	–	(9)	(3)
Opérations sur les titres :								
Produit de l'émission de titres	8	–	3 090	4 758	–	–	594	660
Produit de l'émission de titres à la fusion	123	–	3 498	–	2	–	995	–
Réinvestissement des distributions	2	–	50	18	–	–	9	3
Paiements au rachat de titres	(76)	–	(3 200)	(906)	–	–	(881)	(235)
Total des opérations sur les titres	57	–	3 438	3 870	2	–	717	428
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	**67**	**–**	**6 060**	**2 840**	**3**	**–**	**1 194**	**300**
À la clôture	**68**	**1**	**11 117**	**5 057**	**4**	**1**	**1 847**	**653**
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	**Titres**		**Titres**		**Titres**		**Titres**	
Titres en circulation, à l'ouverture	**–**	**–**	**611**	**221**	**–**	**–**	**79**	**35**
Émis	1	–	320	481	–	–	61	67
Émis à la fusion	11	–	385	–	–	–	109	–
Réinvestissement des distributions	–	–	5	2	–	–	1	–
Rachetés	(7)	–	(319)	(93)	–	–	(85)	(23)
Titres en circulation, à la clôture	**5**	**–**	**1 002**	**611**	**–**	**–**	**165**	**79**

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021	2020	2021	2020	2021	2020
	Série QFW5		Série S		Total	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES	$		$		$	
À l'ouverture	**2**	**2**	**–**	**–**	**26 329**	**12 055**
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	2	–	85	–	33 625	(5 499)
Distributions aux porteurs de titres :						
Revenu de placement	–	–	–	–	(264)	(124)
Gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(1)	–	–	–	(132)	(14)
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	(24)	(7)
Total des distributions aux porteurs de titres	(1)	–	–	–	(420)	(145)
Opérations sur les titres :						
Produit de l'émission de titres	5	–	401	–	21 169	26 876
Produit de l'émission de titres à la fusion	2	–	465	–	117 827	–
Réinvestissement des distributions	1	–	–	–	335	133
Paiements au rachat de titres	–	–	(567)	–	(38 816)	(7 091)
Total des opérations sur les titres	8	–	299	–	100 515	19 918
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	**9**	**–**	**384**	**–**	**133 720**	**14 274**
À la clôture	**11**	**2**	**384**	**–**	**160 049**	**26 329**

Augmentation (diminution) des titres du Fonds (note 7) :	Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	**–**	**–**	**–**	**–**
Émis	1	–	34	–
Émis à la fusion	–	–	46	–
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–
Rachetés	–	–	(49)	–
Titres en circulation, à la clôture	**1**	**–**	**31**	**–**

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de dollars, sauf les montants par titre)

	2021 $	2020 $
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	33 625	(5 499)
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(4 488)	287
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(28 791)	5 339
Achat de placements	(23 521)	(23 287)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	41 620	3 460
Variation des dividendes à recevoir	(201)	(19)
Variation des sommes à recevoir du gestionnaire	1	–
Variation des sommes à payer au gestionnaire	5	1
Trésorerie nette liée aux activités d'exploitation	**18 250**	**(19 718)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de titres	22 710	26 660
Paiements au rachat de titres	(37 770)	(6 841)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(85)	(12)
Trésorerie nette liée aux activités de financement	**(15 145)**	**19 807**
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**3 105**	**89**
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	741	651
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(8)	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	**3 838**	**741**
Trésorerie	3 838	741
Équivalents de trésorerie	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	**3 838**	**741**
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	2 286	585
Impôts étrangers payés	303	91
Intérêts reçus	18	18
Intérêts versés	–	–

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

TABLEAU DES PLACEMENTS

Au 31 mars 2021

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen $ (en milliers)	Juste valeur $ (en milliers)
ACTIONS					
Air Liquide SA	France	Matières	6 297	1 227	1 293
Alcon Inc.	Suisse	Soins de santé	10 652	846	937
Alfresa Holdings Corp.	Japon	Soins de santé	73 800	2 120	1 790
Alphabet Inc., cat. A	États-Unis	Services de communication	1 637	3 389	4 243
Astellas Pharma Inc.	Japon	Soins de santé	35 600	815	691
Bank Leumi Le-Israel	Israël	Services financiers	220 267	1 633	1 829
Bank of Ireland Group PLC	Irlande	Services financiers	210 440	616	1 312
BASF SE	Allemagne	Matières	21 073	1 645	2 199
Berkshire Hathaway Inc., cat. B	États-Unis	Services financiers	13 753	3 406	4 416
Booking Holdings Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	1 183	2 785	3 463
C&C Group PLC	Irlande	Consommation courante	151 502	637	738
Charter Communications Inc., cat. A	États-Unis	Services de communication	1 849	1 337	1 434
Cisco Systems Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	46 097	2 923	2 995
Close Brothers Group PLC	Royaume-Uni	Services financiers	41 464	825	1 113
Compagnie Financière Richemont SA, bons de souscription éch. 27-11-2023	Suisse	Consommation discrétionnaire	21 066	–	10
Compagnie Financière Richemont SA	Suisse	Consommation discrétionnaire	10 235	913	1 235
Costco Wholesale Corp.	États-Unis	Consommation courante	6 712	3 174	2 973
Creativ Industrial Group, CIAE	Ukraine	Consommation courante	2 049	–	–
Creativ Industrial Group	Ukraine	Consommation courante	156	–	–
CRH PLC (Bourse de Londres)	Irlande	Matières	3 200	148	188
CRH PLC	Irlande	Matières	30 180	1 384	1 779
DCC PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	33 678	3 800	3 671
Drax Group PLC	Royaume-Uni	Services publics	72 634	322	529
DXC Technology Co.	États-Unis	Technologie de l'information	65 976	1 731	2 591
Eni SPA	Italie	Énergie	51 517	744	798
Exelon Corp.	États-Unis	Services publics	38 271	1 937	2 103
Exxon Mobil Corp.	États-Unis	Énergie	23 286	1 547	1 634
Federated Hermes Inc.	États-Unis	Services financiers	48 874	1 571	1 922
First Citizens BancShares Inc., cat. A	États-Unis	Services financiers	2 050	1 102	2 153
[1] Groupe Bruxelles Lambert SA	Belgique	Services financiers	21 119	2 442	2 744
Heineken Holding NV, A	Pays-Bas	Consommation courante	12 518	1 431	1 400
Hellenic Telecommunications Organization SA (OTE)	Grèce	Services de communication	35 716	676	720
Hewlett Packard Enterprise Co.	États-Unis	Technologie de l'information	52 850	756	1 045
HollyFrontier Corp.	États-Unis	Énergie	25 061	1 056	1 127
J D Wetherspoon PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	35 260	657	830
Johnson & Johnson	États-Unis	Soins de santé	17 023	3 184	3 515
Johnson Controls International PLC	États-Unis	Produits industriels	47 781	2 227	3 582
Kerry Group PLC, A	Irlande	Consommation courante	8 281	1 383	1 302
Keysight Technologies Inc.	États-Unis	Technologie de l'information	14 586	1 892	2 628
Lancashire Holdings Ltd.	Royaume-Uni	Services financiers	231 411	3 045	2 579
Liberty Global PLC, cat. A	Royaume-Uni	Services de communication	48 440	1 445	1 562
Liberty Global PLC, série C	États-Unis	Services de communication	21 196	611	680
Liberty Latin America Ltd., cat. A	Royaume-Uni	Services de communication	7 240	108	117
Liberty Latin America Ltd., cat. C	Bermudes	Services de communication	2 476	35	40
Lowe's Companies Inc.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	7 470	1 314	1 785
Markel Corp.	États-Unis	Services financiers	1 254	1 577	1 796
McDonald's Corp.	États-Unis	Consommation discrétionnaire	14 582	3 749	4 107
Medtronic PLC	États-Unis	Soins de santé	14 955	1 845	2 220
Melrose Industries PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	915 160	1 988	2 647

TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)

Au 31 mars 2021

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen $ (en milliers)	Juste valeur $ (en milliers)
ACTIONS (suite)					
Microsoft Corp.	États-Unis	Technologie de l'information	22 236	5 568	6 588
Mincon Group PLC	Irlande	Produits industriels	599 924	861	1 167
National Grid PLC	Royaume-Uni	Services publics	123 248	1 938	1 847
NCR Corp.	États-Unis	Technologie de l'information	27 600	700	1 316
Nestlé SA, nom.	Suisse	Consommation courante	8 876	1 269	1 243
Nike Inc., cat. B	États-Unis	Consommation discrétionnaire	20 302	2 572	3 390
Novartis AG, nom.	Suisse	Soins de santé	18 546	2 212	1 991
O-I Glass Inc.	États-Unis	Matières	123 288	1 522	2 283
Oracle Corp.	États-Unis	Technologie de l'information	42 333	3 100	3 732
Origin Enterprises PLC (Bourse de Dublin)	Irlande	Consommation courante	213 338	1 009	1 224
Oshkosh Corp.	États-Unis	Produits industriels	24 399	2 349	3 638
PepsiCo Inc.	États-Unis	Consommation courante	6 895	1 201	1 225
[1] Pernod Ricard SA	France	Consommation courante	5 831	1 266	1 375
Pfizer Inc.	États-Unis	Soins de santé	8 430	384	384
Playtech PLC	Royaume-Uni	Consommation discrétionnaire	376 756	2 026	2 885
PT Suryainti Permata TBK	Indonésie	Immobilier	1 658 032	–	–
Quest Diagnostics Inc.	États-Unis	Soins de santé	3 542	520	571
REN – Redes Energéticas Nacionais	Portugal	Services publics	312 571	1 161	1 097
S&P Global Inc.	États-Unis	Services financiers	3 279	1 322	1 454
Saga PLC	Royaume-Uni	Services financiers	77 967	426	459
Samsung Electronics Co. Ltd.	Corée du Sud	Technologie de l'information	43 715	2 587	3 983
Sandstorm Gold Ltd.	Canada	Matières	134 229	1 567	1 147
Sanofi	France	Soins de santé	14 472	1 960	1 797
SEI Investments Co.	États-Unis	Services financiers	27 787	2 025	2 127
SK Telecom Co. Ltd.	Corée du Sud	Services de communication	3 282	866	1 008
Smiths Group PLC	Royaume-Uni	Produits industriels	39 724	864	1 058
STERIS PLC	États-Unis	Soins de santé	12 748	2 570	3 051
Sysco Corp.	États-Unis	Consommation courante	2 628	200	260
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAE	Taïwan	Technologie de l'information	19 543	1 439	2 904
Telefonaktiebolaget LM Ericsson, B	Suède	Technologie de l'information	204 372	2 549	3 396
Tenaris SA	Luxembourg	Énergie	69 007	672	982
Terna SPA	Italie	Services publics	140 355	1 290	1 334
Tesco PLC	Royaume-Uni	Consommation courante	244 844	1 211	971
Thermo Fisher Scientific Inc.	États-Unis	Soins de santé	2 309	1 059	1 324
Unilever PLC	Royaume-Uni	Consommation courante	21 153	1 592	1 483
UnitedHealth Group Inc.	États-Unis	Soins de santé	4 287	1 640	2 004
Viatris Inc.	États-Unis	Soins de santé	1 045	21	18
Viscofan Group	Espagne	Consommation courante	21 926	1 881	1 903
Vodafone Group PLC	Royaume-Uni	Services de communication	412 145	906	942
Vyborg Shipyard JSC	Russie	Produits industriels	203	3	3
Total des actions				**132 306**	**156 029**
Coûts de transaction				(44)	–
Total des placements				**132 262**	**156 029**
Trésorerie et équivalents de trésorerie					3 838
Autres éléments d'actif moins le passif					182
Actif net attribuable aux porteurs de titres					**160 049**

[1] L'émetteur de ce titre est lié à GPCV. Voir note 1.

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 mars 2021	
Répartition du portefeuille	**% de la VL**
Actions	97,5
Trésorerie et placements à court terme	2,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

31 mars 2020	
Répartition du portefeuille	**% de la VL**
Actions	97,1
Trésorerie et placements à court terme	2,8
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

Répartition régionale	% de la VL
États-Unis	53,7
Royaume-Uni	14,2
Irlande	4,8
Suisse	3,4
Autre	3,4
Corée du Sud	3,1
France	2,8
Trésorerie et placements à court terme	2,4
Suède	2,1
Taïwan	1,8
Belgique	1,7
Japon	1,5
Allemagne	1,4
Italie	1,3
Espagne	1,2
Israël	1,1
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

Répartition régionale	% de la VL
États-Unis	51,8
Royaume-Uni	15,1
Autre	5,3
Irlande	4,0
France	3,0
Trésorerie et placements à court terme	2,8
Suisse	2,6
Belgique	2,4
Corée du Sud	2,3
Suède	2,2
Japon	2,1
Canada	2,1
Allemagne	1,4
Italie	1,4
Israël	1,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

Répartition sectorielle	% de la VL
Technologie de l'information	19,4
Services financiers	14,9
Soins de santé	12,7
Consommation discrétionnaire	11,1
Consommation courante	10,1
Produits industriels	9,9
Services de communication	6,7
Matières	5,6
Services publics	4,3
Énergie	2,8
Trésorerie et placements à court terme	2,4
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

Répartition sectorielle	% de la VL
Technologie de l'information	19,3
Services financiers	18,0
Soins de santé	14,8
Consommation courante	9,9
Consommation discrétionnaire	9,5
Produits industriels	9,0
Matières	5,3
Services de communication	4,2
Services publics	3,8
Énergie	3,3
Trésorerie et placements à court terme	2,8
Autres éléments d'actif (de passif)	0,1

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2021 et 2020, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution. Se reporter à la note 10 pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du Fonds est situé au 255, avenue Dufferin, London (Ontario) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de distribution avec dispense de prospectus.

Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») est le gestionnaire du Fonds et appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. Avant le 1er janvier 2021, Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») était le gestionnaire du Fonds. Le 1er janvier 2021, Mackenzie, le gestionnaire et fiduciaire du Fonds, a été remplacée par GPCV. Mackenzie est également une filiale de Power Corporation du Canada. GPCV a conclu une convention d'administration de fonds avec Mackenzie. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). La note 3 présente un résumé des principales méthodes comptables du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier de dollars près. Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des actifs et des passifs financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés pour publication par le conseil d'administration de GPCV le 3 juin 2021.

3. Principales méthodes comptables

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds de placement à capital variable et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est exécutée, est annulée ou expire. Par conséquent, les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de la transaction.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisés et latents sur les placements sont calculés en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des placements sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés et des fonds négociés en bourse, le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. GPCV a conclu qu'aucun des fonds de placement à capital variable non cotés et fonds négociés en bourse dans lesquels le Fonds investit ne respecte la définition d'une entité structurée ni la définition d'une entreprise associée.

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

a) Instruments financiers (suite)

Les titres rachetables du Fonds confèrent aux porteurs le droit de racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, entre autres droits contractuels. Les titres rachetables du Fonds satisfont aux critères de classement à titre de passifs financiers conformément à IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, GPCV détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de GPCV, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements importants disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par GPCV à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leurs échéances à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés synthétiques) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant. Pour de plus amples renseignements à cet égard, notamment sur les modalités de telles dispenses, le cas échéant, se reporter à la rubrique « Dispenses de l'application des dispositions du Règlement 81-102 » de la notice annuelle du Fonds.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient liquidées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps fluctue quotidiennement; les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds liquide le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au oste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière – Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime obtenue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2021.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement de la juste valeur du Fonds.

c) Comptabilisation des produits

Le revenu d'intérêts provenant des placements productifs d'intérêts est comptabilisé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur des services fournis par des tiers qui ont été payés par les courtiers au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur les espèces ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur des espèces ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement si le FNB a un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de déduire les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les acquisitions et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les intérêts débiteurs en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé au moyen de la division de l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné, par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et d'autres actifs et passifs financiers, et est présentée à la note 10.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

NOTES ANNEXES

3. Principales méthodes comptables (suite)

k) Fusions

Le Fonds comptabilise les fusions de fonds selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, l'un des fonds visés par une fusion est désigné comme le fonds acquéreur et est appelé le « Fonds issu de la fusion », tandis que l'autre fonds visé par la fusion est appelé le « Fonds supprimé ». Cette désignation est fondée sur la comparaison de la valeur liquidative relative des fonds et tient compte de facteurs comme le maintien des conseillers en placement, les objectifs et méthodes de placement, le type de titres en portefeuille ainsi que les frais et charges liés à la gestion du Fonds issu de la fusion.

l) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'aucune incidence importante sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les gouvernements à l'échelle mondiale ont adopté diverses mesures d'urgence pour contrer la propagation de la COVID-19. Ces mesures ont provoqué une forte volatilité sur les marchés boursiers de même que des perturbations importantes pour les entreprises partout dans le monde, causant un ralentissement économique.

L'incertitude persistante quant à la durée et à l'incidence à long terme de la pandémie et à la mise en œuvre des campagnes de vaccination, de même qu'à l'égard de l'efficacité des mesures monétaires et budgétaires prises par les gouvernements et les banques centrales, pourrait continuer d'influer sur le rendement du Fonds au cours des périodes à venir.

Voici à la suite les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour la préparation des états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des prix de marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée de ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, GPCV doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon IFRS 9. GPCV a évalué le modèle d'affaires du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Entités structurées et entreprises associées

Afin de déterminer si un fonds de placement à capital variable non coté ou un fonds négocié en bourse dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée ou la définition d'une entreprise associée, GPCV doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée ou d'une entreprise associée. GPCV a évalué les caractéristiques de ces fonds sous-jacents, et elle a conclu que ceux-ci ne respectent pas la définition d'une entité structurée, ni la définition d'une entreprise associée, puisque le Fonds n'a conclu ni contrat, ni entente de financement avec eux, et qu'il n'a pas la capacité d'influer sur leurs activités, ni sur le rendement qu'il tire de ses placements dans ces fonds sous-jacents.

NOTES ANNEXES

5. Impôts sur les bénéfices

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Par conséquent, il est assujetti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéfices, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds maintient la fin de l'exercice en décembre aux fins de l'impôt. Le Fonds entend distribuer la totalité de son bénéfice net et une partie suffisante du montant net des gains en capital réalisés de sorte à n'être assujetti à aucun impôt sur les bénéfices autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 pour les reports prospectifs de pertes du Fonds.

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série. Les frais d'administration sont calculés sur chaque série du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Pour chaque série applicable, le Fonds a versé des frais de gestion et d'administration (les « frais d'administration ») à Mackenzie pour la période allant du 1er avril 2020 au 31 décembre 2020 (la « période précédant le changement de gestionnaire ») et à GPCV par la suite aux taux annuels spécifiés à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries* du présent rapport et décrits en détail dans le prospectus. Après la période précédant le changement de gestionnaire, GPCV a versé des frais d'administration à Mackenzie pour des services d'administration quotidienne, y compris la communication de l'information financière, les communications avec les investisseurs et la communication de l'information aux porteurs de titres, la tenue des livres et des registres du Fonds, les calculs de la valeur liquidative et le traitement d'ordres en lien avec les titres des Fonds. En contrepartie des frais d'administration, Mackenzie paie tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au Fonds) requis pour l'exploitation du Fonds et qui ne sont pas compris dans les frais de gestion.

Au cours de la période précédant le changement de gestionnaire, Mackenzie a reçu des frais d'administration. Mackenzie a utilisé les frais de gestion en partie pour payer Groupe de gestion d'actifs GLC Ltée, une société affiliée à Mackenzie, pour la gestion du portefeuille de placement, l'analyse des placements, la formulation de recommandations, la prise de décisions quant aux placements, la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente du portefeuille de placement et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs.

Après le changement de gestionnaire, GPCV a utilisé les frais de gestion en partie pour payer Mackenzie pour la gestion du portefeuille de placement, l'analyse des placements, la formulation de recommandations, la prise de décisions quant aux placements, la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente du portefeuille de placement et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur les bénéfices), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et charges du Comité d'examen indépendant (« CEI ») des fonds GPCV, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production des Aperçus du Fonds, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement et entrés en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires, y compris, sans s'y limiter, tous les nouveaux frais en vigueur après la date du prospectus simplifié le plus récent.

GPCV peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et supprimer la renonciation ou l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 10 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2021 et 2020 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. GPCV gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2021, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

GPCV cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, GPCV maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est considérable.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par les fonds sous-jacents ou les FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est considérable.

NOTES ANNEXES

9. Autres renseignements

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	**HKD**	Dollar de Hong Kong	**PKR**	Roupie pakistanaise
AED	Dirham des Émirats arabes unis	**HUF**	Forint hongrois	**PLN**	Zloty polonais
BRL	Real brésilien	**IDR**	Rupiah indonésienne	**QAR**	Rial du Qatar
CAD	Dollar canadien	**ILS**	Shekel israélien	**RON**	Leu roumain
CHF	Franc suisse	**INR**	Roupie indienne	**RUB**	Rouble russe
CKZ	Couronne tchèque	**JPY**	Yen japonais	**SAR**	Riyal saoudien
CLP	Peso chilien	**KOR**	Won sud-coréen	**SEK**	Couronne suédoise
CNY	Yuan chinois	**MXN**	Peso mexicain	**SGD**	Dollar de Singapour
COP	Peso colombien	**MYR**	Ringgit malaisien	**THB**	Baht thaïlandais
CZK	Couronne tchèque	**NGN**	Naira nigérian	**TRL**	Livre turque
DKK	Couronne danoise	**NOK**	Couronne norvégienne	**USD**	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	**NTD**	Nouveau dollar de Taïwan	**VND**	Dong vietnamien
EUR	Euro	**NZD**	Dollar néo-zélandais	**ZAR**	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	**PEN**	Nouveau sol péruvien	**ZMW**	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	**PHP**	Peso philippin		

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds *(en milliers, sauf pour a))*

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution 28 juin 2018

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Séries distribuées par Services d'investissement Quadrus ltée *(255, avenue Dufferin, London (Ontario) N6A 4K1; 1-888-532-3322; www.placementscanadavie.ca)*

Les titres des séries Q, D5 et D8 sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 $. Les investisseurs des séries D5 et D8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement. Avant le 14 août 2020, les titres de série Q étaient connus sous le nom de série Quadrus.

Les titres des séries H, H5 et H8 sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 $, qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par Quadrus et qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif. Les investisseurs des séries H5 et H8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement.

Les titres des séries HW, HW5 et HW8 sont offerts aux investisseurs à valeur nette élevée qui investissent un minimum de 100 000 $ et qui satisfont aux exigences de placement minimales de 500 000 $, qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par Quadrus et qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif. Les investisseurs des séries HW5 et HW8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement.

Les titres des séries L, L5 et L8 sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 100 000 $ et qui satisfont aux exigences de placement minimales de 500 000 $. Les investisseurs des séries L5 et L8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement.

Les titres des séries N, N5 et N8 sont offerts aux investisseurs qui investissent un minimum de 100 000 $, qui satisfont aux exigences de placement minimales de 500 000 $ et qui ont conclu une entente avec GPCV et Quadrus en vue de la mise sur pied d'un compte de série N. Les investisseurs des séries N5 et N8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement.

Les titres des séries QF et QF5 sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 $. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,25 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série QF5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres des séries QFW et QFW5 sont offerts aux investisseurs à valeur nette élevée qui investissent un minimum de 100 000 $ et qui satisfont aux exigences de placement minimales de 500 000 $. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,25 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série QFW5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres de série S sont offerts à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie et à certains autres fonds communs, mais peuvent être vendus à d'autres investisseurs comme le déterminera GPCV.

Un investisseur dans le Fonds peut choisir parmi différents modes de souscription offerts au sein de chaque série. Ces modes de souscription comprennent le mode de souscription avec frais d'acquisition, le mode de souscription avec frais de rachat, le mode de souscription avec frais modérés et le mode de souscription sans frais. Les frais du mode de souscription avec frais d'acquisition sont négociés entre l'investisseur et son courtier. Les frais du mode de souscription avec frais de rachat ou avec frais modérés sont payables à GPCV si un investisseur procède au rachat de ses titres du Fonds au cours de périodes précises. Les séries du Fonds ne sont pas toutes offertes selon tous les modes de souscription, et les frais de chaque mode de souscription peuvent varier selon la série. Pour de plus amples renseignements sur ces modes de souscription, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds et à l'aperçu du Fonds.

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds *(en milliers, sauf pour a)) (suite)*

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries (suite)

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion	Frais d'administration
Série Q[2)]	7 août 2018	2,00 %	0,28 %
Série H	7 août 2018	1,00 %	0,15 %
Série H5	7 août 2018	1,00 %	0,15 %
Série H8	7 août 2018	1,00 %	0,15 %
Série HW	7 août 2018	0,80 %	0,15 %
Série HW5	7 août 2018	0,80 %	0,15 %
Série HW8	7 août 2018	0,80 %	0,15 %
Série L	7 août 2018	1,80 %	0,15 %
Série L5	7 août 2018	1,80 %	0,15 %
Série L8	7 août 2018	1,80 %	0,15 %
Série N	7 août 2018	—[1)]	—[1)]
Série N5	7 août 2018	—[1)]	—[1)]
Série N8	7 août 2018	—[1)]	—[1)]
Série D5	7 août 2018	2,00 %	0,28 %
Série D8	7 août 2018	2,00 %	0,28 %
Série QF	7 août 2018	1,00 %	0,28 %
Série QF5	7 août 2018	1,00 %	0,28 %
Série QFW	7 août 2018	0,80 %	0,15 %
Série QFW5	7 août 2018	0,80 %	0,15 %
Série S	25 mai 2020	—[3)]	0,03 %

1) Ces frais sont négociables et sont payables directement à GPCV par les investisseurs dans cette série par l'entremise du rachat de leurs titres.

2) Avant le 14 août 2020, les titres de série Q étaient connus sous le nom de série Quadrus.

3) Ces frais sont négociables et sont payables directement à GPCV par les investisseurs dans cette série.

b) Placements détenus par Canada Vie, GPCV et des sociétés affiliées

Au 31 mars 2021, Canada Vie et des fonds distincts gérés par Canada Vie détenaient un placement de 53 $ et 384 $ (15 $ et néant en 2020), respectivement, dans le Fonds.

c) Reports prospectifs de pertes

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

d) Prêt de titres

Aux 31 mars 2021 et 2020, aucune opération de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres n'était en cours.

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds *(en milliers, sauf pour a)) (suite)*

e) Fusion de fonds

Après avoir été approuvée par le comité d'examen indépendant des Fonds Mackenzie, la fusion de la Catégorie Actions mondiales toutes capitalisations (Setanta) (le « Fonds dissous ») avec le Fonds a eu lieu le 26 juin 2020. La fusion a été réalisée à la fermeture des bureaux le 26 juin 2020 en échangeant l'actif net du Fonds dissous pour des titres du Fonds à la juste valeur de marché. Les porteurs de titres des séries Q, H, H5, H8, HW, HW5, HW8, L, L5, L8, N, N5, N8, D5, D8, QF, QF5, QFW, QFW5 et S du Fonds dissous ont reçu 4 360 titres de série Q, 227 titres de série H, 0,2 titre de série H5, 0,1 titre de série H8, 221 titres de série HW, 2 titres de série HW5, 2 titres de série HW8, 2 879 titres de série L, 6 titres de série L5, 14 titres de série L8, 4 490 titres de série N, 105 titres de série N5, 43 titres de série N8, 10 titres de série D5, 11 titres de série D8, 385 titres de série QF, 0,2 titre de série QF5, 109 titres de série QFW, 0,1 titre de série QFW5 et 46 titres de série S, respectivement, du Fonds en échange d'un actif net de 117 827 $, ce qui correspondait à la juste valeur au 26 juin 2020. La fusion a été comptabilisée comme une acquisition du Fonds dissous.

Par suite de la fusion, le Fonds dissous a été fermé. Les charges engagées dans le cadre de la fusion ont été acquittées par Mackenzie.

f) Changement de nom

Le 14 août 2020, le Fonds a été renommé Fonds d'actions mondiales toutes capitalisations (Setanta) Canada Vie.

g) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Aux 31 mars 2021 et 2020, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.

h) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés situées partout dans le monde, directement ou par l'entremise d'autres fonds de placement.

ii. Risque de change

Les tableaux ci-après résument l'exposition du Fonds au risque de change.

	31 mars 2021			
Devise	**Placements ($)**	**Trésorerie et placements à court terme ($)**	**Instruments dérivés ($)**	**Exposition nette* ($)**
USD	91 550	(109)	–	91 441
EUR	25 909	860	–	26 769
GBP	20 457	30	–	20 487
CHF	5 416	4	–	5 420
KOR	4 991	–	–	4 991
SEK	3 396	–	–	3 396
JPY	2 481	–	–	2 481
ILS	1 829	–	–	1 829
TRL	–	(108)	–	(108)
Total	156 029	677	–	156 706
% de l'actif net	97,5	0,4	–	97,9

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds *(en milliers, sauf pour a)) (suite)*

h) Risques découlant des instruments financiers (suite)

ii. Risque de change (suite)

	31 mars 2020			
Devise	**Placements ($)**	**Trésorerie et placements à court terme ($)**	**Instruments dérivés ($)**	**Exposition nette* ($)**
USD	14 550	(48)	–	14 502
EUR	4 457	37	–	4 494
GBP	3 409	21	–	3 430
CHF	679	–	–	679
KOR	592	–	–	592
SEK	592	–	–	592
JPY	565	–	–	565
ILS	367	–	–	367
TRY	95	–	–	95
Total	25 306	10	–	25 316
% de l'actif net	96,1	–	–	96,1

* Comprend les instruments financiers monétaires et non monétaires.

Au 31 mars 2021, si le dollar canadien avait connu une hausse ou une baisse de 5 % relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 7 835 $ ou 4,9 % du total de l'actif net (1 266 $ ou 4,8 % en 2020). En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

iii. Risque de taux d'intérêt

Aux 31 mars 2021 et 2020, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
Incidence sur l'actif net	**($)**	**(%)**	**($)**	**(%)**
31 mars 2021	15 603	9,7	(15 603)	(9,7)
31 mars 2020	2 556	9,7	(2 556)	(9,7)

v. Risque de crédit

Aux 31 mars 2021 et 2020, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

i) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2021				31 mars 2020			
	Niveau 1 ($)	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Total ($)**	**Niveau 1 ($)**	**Niveau 2 ($)**	**Niveau 3 ($)**	**Total ($)**
Actions	92 724	63 302	3	156 029	14 927	10 629	–	25 556
Total	92 724	63 302	3	156 029	14 927	10 629	–	25 556

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours de la période, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds *(en milliers, sauf pour a)) (suite)*

i) Classement de la juste valeur (suite)

Le tableau ci-après présente un rapprochement des instruments financiers évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables (niveau 3) pour les périodes closes les 31 mars 2021 et 2020 :

	31 mars 2021	31 mars 2020
	Actions ($)	Actions ($)
Solde, à l'ouverture	–	–
Achats	3	–
Ventes	–	–
Transferts entrants	–	–
Transferts sortants	–	–
Profits (pertes) au cours de la période :		
Réalisé(e)s	–	–
Latent(e)s	–	–
Solde, à la clôture	3	–
Variation des profits (pertes) latent(e)s au cours de la période attribuables aux titres détenus à la clôture de la période	–	–

Le changement d'une ou de plusieurs données donnant lieu à d'autres hypothèses raisonnablement possibles pour évaluer les instruments financiers du niveau 3 n'entraînerait aucune variation importante de la juste valeur de ces instruments.